LE REVENU PLACEMENTS
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 72891

Date : Novembre 2021
Page de l'article : p.35
Journaliste : Carole Genlis

DOUBLEZ votre retraite

DOSSIER RÉALISÉ PAR CAROLE GENLIS, AVEC LA RÉDACTION DU REVENU

Qu'elle s'approche à grands pas ou que son horizon soit encore lointain, la retraite ne laisse plus les Français indifférents. Ils appréhendent la baisse brutale de leurs revenus. Et ils ont raison : selon le Conseil d'orientation des retraites, le taux de remplacement (pension nette rapportée au dernier salaire net) devrait passer de 75 % actuellement (56 % pour un cadre) à 63 % pour les trentenaires d'aujourd'hui (à peine 51 % pour un cadre).

Perdre jusqu'à la moitié de ses revenus, voire plus encore pour les indépendants, n'est toutefois pas une fatalité. «La retraite, c'est le plus gros capital des Français : cela s'optimise comme un placement !», lance Valérie Batigne, présidente et fondatrice de Sapiendo Retraite. En effet, on commence à bâtir ce «capital retraite» dès ses premières fiches de paie grâce aux cotisations retraites salariales et patronales (l'équivalent de 37 % de ses revenus nets) qui vont alimenter le système par répartition et vous permettre d'accumuler des droits (trimestres et points).

Si vous voulez rejoindre les rangs des 47 % de Français qui, selon un sondage Groupama Odoxa, préparent leur retraite (les plus précoces démarrent dès 30 ans !), suivez les conseils du *Revenu*. Commencez par vérifier vos droits acquis et simuler le montant de votre future pension : le site Info Retraite peut vous y aider (➡ lire l'article page 36). Passé le choc, **examinez les différents dispositifs offerts** pour augmenter votre pension : **racheter des trimestres** (➡ page 38) ou encore **cumuler retraite et travail** de façon optimale (➡ page 50).

Autre outil : **l'épargne.** À côté de la retraite par répartition – un «système à la Madoff», selon l'expression provocatrice de l'économiste Marc Touati puisqu'on comptera de moins en moins d'actifs cotisants pour payer les pensions – la retraite par capitalisation a pris un sérieux coup de jeune avec la création du nouveau plan d'épargne retraite (PER), qui remplace les anciens plans d'épargne retraite populaire (Perp), Madelin et autres Perco (➡ page 44). Il a sa place dans le cadre d'une stratégie retraite diversifiée, à côté de l'assurance vie, de l'épargne salariale et de l'investissement locatif. **Autant de solutions qui, cumulées, doivent vous permettre de doubler la pension** versée par les régimes obligatoires. ■

C. G.

SHUTTERSTOCK

Tous droits réservés à l'éditeur